



Merci d'avoir choisi Tax Refund.

Avant le départ, vérifiez les données du passeport figurant sur le Bordereau et, en cas d'informations erronées, contactez le commerçant.

Au moment du départ, présentez-vous avec les marchandises achetées en détaxe, dans leur emballage d'origine, à la Douane du dernier aéroport de l'UE et, avant d'enregistrer vos bagages, faites viser le Bordereau.



Dans les aéroports de Fiumicino, Malpensa et Venise, vous pouvez obtenir le visa douanier et le remboursement dans les bureaux « Tax Refund »

Si vous partez d'un autre aéroport italien :

Présentez-vous à la Douane avant l'enregistrement de vos bagages et faites valider électroniquement tous vos Bordereaux.

Si vous partez d'un autre aéroport de l'UE :

Présentez-vous à la douane avant l'enregistrement de vos bagages et faites viser tous vos Bordereaux



Vous ne partez pas en avion ?

Présentez-vous au Bureau des Douanes :



de la dernière gare de l'UE.



avant de traverser la frontière de l'UE.



du dernier port de l'UE.

N'oubliez pas :

Le Bordereau est valable uniquement si adressé par voie postale à Tax Refund, dûment visé par le cachet douanier, dans les délais indiqués.

Obtenez le remboursement dans les bureaux « Tax Refund » ou postez le Bordereau en utilisant notre enveloppe.

Envoyez l'enveloppe Tax Refund en y apposant le timbre uniquement si vous la postez depuis un pays hors UE.



Ne déposez pas l'enveloppe dans une boîte aux lettres « Tax Free » privée, utilisez uniquement un service postal national: utilisez uniquement des boîtes aux lettres publiques



Attention :

En Europe, le service « VAT refund » est géré par des sociétés de « Tax Free » privées. Avant de procéder à l'envoi, vérifiez que le logo figurant sur l'enveloppe correspond à celui du Bordereau.

Adresse :

TAX REFUND Srl
P.O. box 369
00187 Roma - ITALIA

Visitez notre site:
www.taxrefund.it

Téléchargez l'application « Tax Refund Italy »

